

Au départ d'Argences-en-Aubrac (Lacalm, Sainte-Geneviève-sur-Argence)
Laguiole, Nasbinals, Saint-Urcize et La Trinitat !

7^{ème}
ÉDITION

12 JUILLET
2026

L'ÉCHAPPÉE VERTE

EN AUBRAC



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME



À pied, à vélo, en VTT ou en courant...
RESPIREZ L'AUBRAC AUTREMENT ET À LA CARTE !

Une organisation collective :



www.tourisme-en-aubrac.com

Infos et réservations à
l'Office de Tourisme :

En savoir plus :



Conception graphique : Com' en Aubrac Impression : HÉRAL Impression



En partenariat avec la Coopérative Fromagère Jeune Montagne
avec la collaboration des Comités Départementaux 12/15 /48 de la Fédération
Française de Cyclotourisme et de la Commune d'Argences en Aubrac instigatrice
de ce rendez vous « Sport Santé » destiné à bien respirer et partager l'Aubrac à la carte !

Le 12 JUILLET 2026 de 7h30 à 17h30 pour la 7eme édition de :
L'ECHAPPEE VERTE EN AUBRAC

Sur 3 Départements et six points de départs proposant des distances et des
niveaux de pratique adaptés à vos choix individuels ou de groupes.
LACALM: 7 Km /14 km et 22 Km / SAINT URCIZE 44 Km et 40 Km en tous chemins /
SAINTE GENEVIEVE 52 Km / NASBINALS 54 Km / LAGUIOLE 56 KMS et LA TRINITAT 116 Km

AU PROGRAMME : Un parcours pédagogique pour les enfants des écoles des villages de
l'Aubrac encadrés par les moniteurs de la FFVELO du Comité Départemental de l'Aveyron !
Depuis le Foirail de la Commune historique de Lacalm

Un parcours Handisport encadré par le Comité Départemental Handisport de l'Aveyron
depuis le Foirail à Lacalm

Une « Diagonale » tous chemins : VTT/AE, VTC, GRAVEL, QUAD-BIKE de 42 Km A/R
au départ du QG de la Trinitat via St Urcize, Nasbinals et retour .

Deux randonnées pédestres : L'une depuis le Foirail de Lacalm via la Trinitat et retour vers
Lacalm de 14 km et la seconde depuis le QG à la Trinitat via les Fajoux et les coudournats
la Trinitat de 9 km
une variante pédestre pour le retour vers Lacalm est possible via la rd 165 de 7 Km.

Trois sites touristiques majeurs: CANTOIN Musée des Cornemuses (Vines) / AUBRAC avec
la Maison de l'Aubrac et la Chadette référence du Thermalisme

UN Q.G CONVIVIAL A LA TRINITAT : Repas/Buvette/Expos/Marche/Animations
Et le Pôle sécurité et de secours du SDIS 12

UNE ORGANISATION GENERALE : Placée sous l'égide du Parc Naturel Régional de
de l'Aubrac et réalisée par les Amis du P.N.R (Habitons un Parc)

DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES : Lacalm Sport Tourisme et Culture / Association B.V à Lacalm
Comité des fêtes de Lacalm / Comités départementaux CYCLOTOURISME 12/15/48
Comités Départementaux HANDISPORT et de RANDONNEES DE l'Aveyron .

LES COMMUNES : de LAGUIOLE / NASBINALS / SAINT URCIZE / ARGENCES EN AUBRAC
LA TRINITAT / CANTOIN / CASSUEJOULS / SAINT CHELY D'AUBRAC / CURIERES .

UN COMITE D'ORGANISATION : G.Chastang/M.P de Beauregard (APNRA)
J.P Vaur (ffvélo) A.Imbert (Arg en A)/ R. Lucadou (LSTC) / E. Douls (CDOS 12)

UNE DIRECTION TECHNIQUE: J.P Vaur ET C.Clamens(ffvélo et CODEP 12) ,
D.Siffray (ffvélo) / M.Rouquette(Educateur)

LES CLUBS FFVELO: ESPALION (J.C Solier) / MUR DE BARREZ (E.Argueyrolles)

LES PARTENARIATS: LE CDOS 12 / BUREAU DES ACCOMPAGNATEURS DE MONTAGNE
DE L'AUBRAC/LE POLE SPORT DU DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE UNIS POUR PARTAGER EFFORT JOIE ET ENCHANTEMENT

THE GREEN AUBRAC ESCAPE 2026 / L'ÉCHAPPÉE

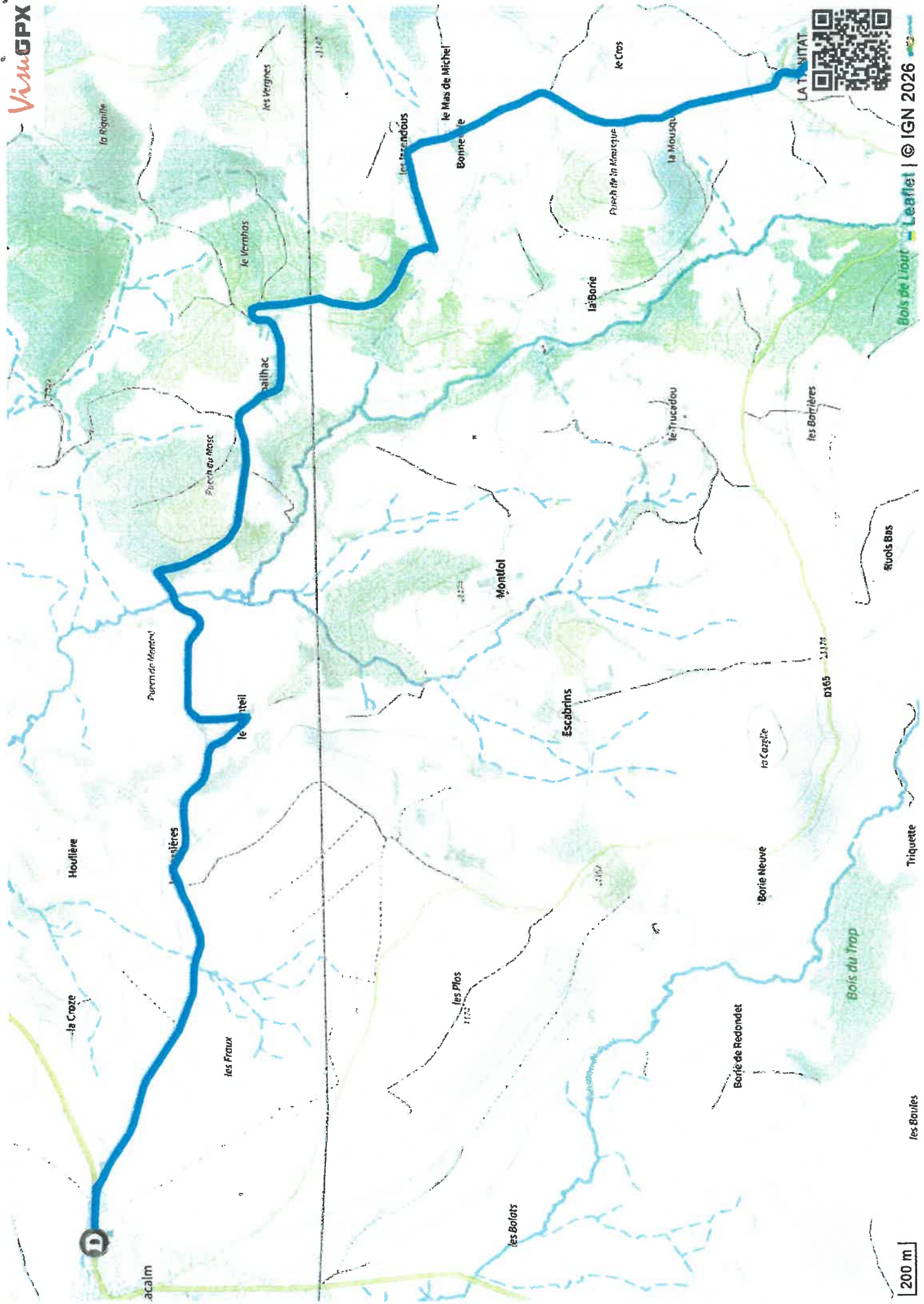
VERTE EN AUBRAC 2026

CIRCUITS RANDOS	DÉPARTS DEPUIS	HORAIRES LIEUX	CARACTÉRISTIQUES	PRUDENCES	POINTS INSOLITES	PRÉCONISATIONS
Rando Pédestre 1 Déniv 296 m Altimax 1223 m	Lacalm 1130 m Foirail face au micro-musée 14 kilomètres	9H00 Bascule face Micro-musée	Déambulation cool et douce Vue Plomb du Cantal	Sans difficulté	Hameau des Issendous	Familles, enfants, séniors
Rando Pédestre 2 Déniv 130 m Altimax 1281 m	La Trinitat 9 kilomètres	9H00 Draille Eglise Stand PNR	Draille et Forêt	Sans difficulté	Hameaux Grezette et des Fajoux	idem
Rando Pédestre possibilité de Retour par rd 565/165	Retour de la Trinitat 7 kilomètres	Via rd 565 et 165 Après le Repas	Sur asphalté avec vue plomb du Cantal	Circulation routière "faible"	Cascade du saut du Loup Chaos de Liouterne	idem
CIRCUITS FFVELO	DÉPARTS DEPUIS	HORAIRES LIEUX	CARACTÉRISTIQUES	PRUDENCES	POINTS INSOLITES	PRÉCONISATIONS
Cyclotourisme 1 Handisport et stage enfants Déniv 258 m Altimax 1224 m	Lacalm 1130 m Foirail face au micro-musée 14 ou 22 kilomètres	10H00 Bascule face Micro-musée Stand FFvélo	Parcours varié encadrement FFvélo (pédagogie fédé cyclotourisme)	Sans difficulté gilets et casques	Cascade et Chaos	Pour les handisports et les enfants en apprentissage vélo sur route !
Cyclotourisme 2 déniv 596 m Altimax 1224 m	Marché dominical de Saint-Urcize 44 kilomètres	10H30 depuis le marché stand FFvélo	Parcours varié avec difficulté abordable	Vigilance dans la grande descente de La Matte	Traversée des stations de ski de Saint-Urcize et du Bouyssou (Laguiole)	Pour les familles, niveau intermédiaire, beauté des paysages

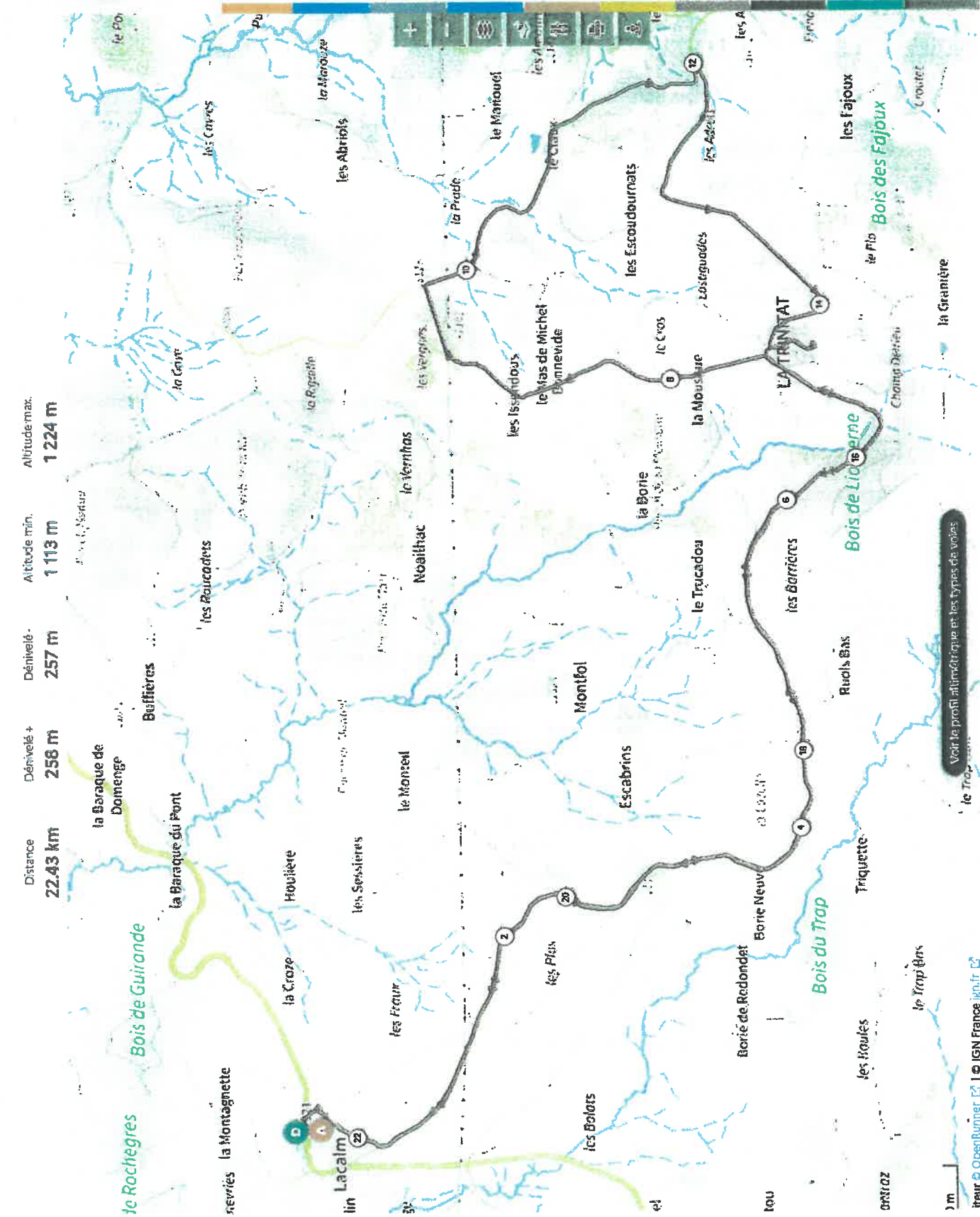
THE GREEN AUBRAC ESCAPE 2026 / L'ÉCHAPPÉE VERTE EN AUBRAC 2026

CIRCUITS FFVELO	DÉPARTS DEPUIS	HORAIRES LIEUX	CARACTÉRISTIQUES	PRUDENCES	POINTS INSOLITES	PRÉCONISATIONS
Cyclotourisme 3 Déniv 647m Altimax 1224 m	Ste-Geneviève Place du Cambon 52 kilomètres	10H00 Gymnase Stand FFvélo	Circuit découverte de l'argençois	Vigilance traversée rd 921 à Lacalm	Villages d'Orlhaguet et de Vitrac	Argences Viadène circuit d'excellence
Cyclotourisme 4 Déniv 596 Altimax 1373 m	Nasbinals Foirail 54 kilomètres	10H00 Stand FFvélo	Parcours magique et roulant	Côte du fer à cheval vers Aubrac	Village et station de Saint-Urcize	Le circuit découverte «3 départements »
Cyclotourisme 5 Déniv 731 m Altimax 1295 m	Laguiole Taureau 56 kilomètres	9H30 Au Taureau Stand FFvélo	Circuit « royal » tour cœur d'Aubrac	Attention traversée rd 921 (par 2 fois)	Remarquable ! Montée de la Matte	Parcours équilibre et magnifique !
Cyclotourisme 6 Déniv 1587 m Altimax 1373 m	La Trinitat 116 kilomètres	7H30 Place Eglise Stand FFvélo	Le «TOP» de cette 7e édition	Parcours parfaits avec difficultés en alternance	Une découverte ou redécouverte d'un Aubrac majestueux	Le circuit qui fait aimer le cyclotourisme !
CIRCUIT SPÉCIFIQUE	DÉPARTS DEPUIS	HORAIRES LIEUX	CARACTÉRISTIQUES	PRUDENCES	POINTS INSOLITES	PRÉCONISATIONS
VTT/TTAE GRAVEL/QUAD BIKE	Trinitat Nasbinals via St Urcize 40 kilomètres	10H00 Draille Place Eglise	Tous terrain et technique	Attention traversée Saint-Urcize et Nasbinals	Circuit polyvalent et exigeant	Le Circuit des Spécialistes !





LA TRINITAT



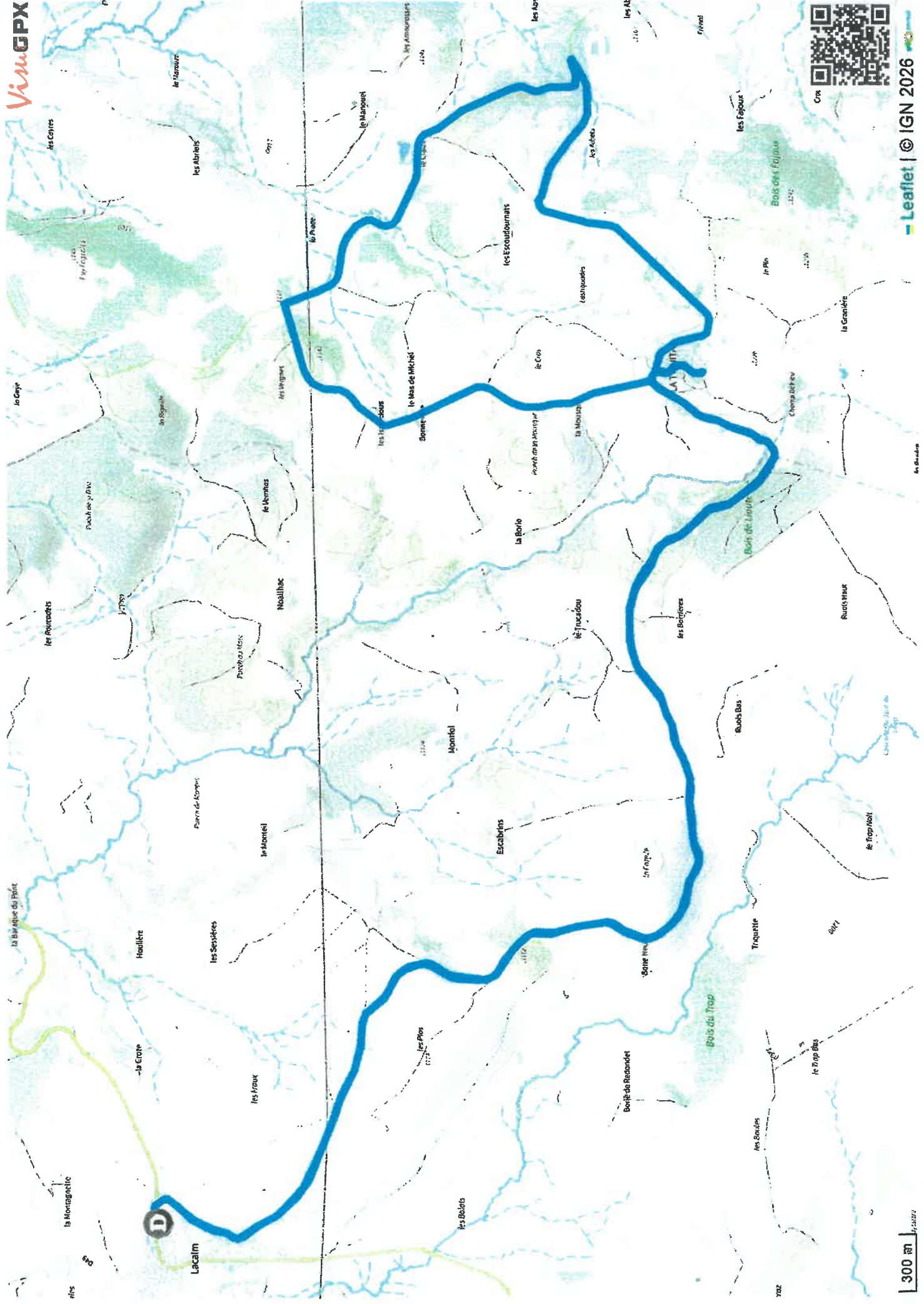
ECHAPPEE VERTE 2026 PARCOURS CYCLOTOURISTES DE 14 & 22 KMS
LISTE DES VOIES EMPRUNTEES DEPUIS LACALM

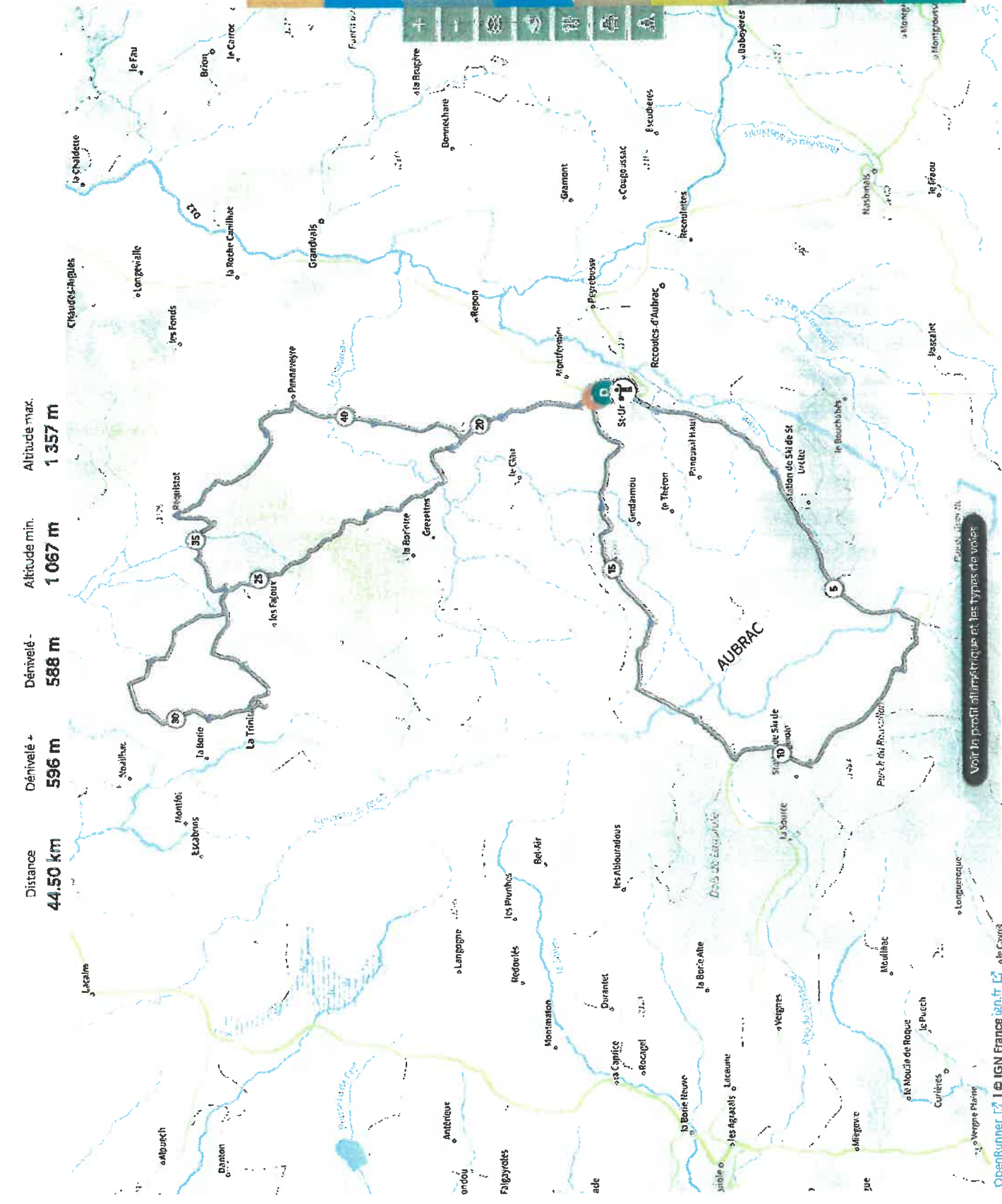
LE 14 KMS

DEPART FOIRAIL	FACE MICRO MUSEE		
Chemin communal			
Direction TRINITAT	D 165 - D 565		
LA TRINITAT	VILLAGE		
RETOUR	D 98		
LACALM	D 565 - D 165		
	FOIRAIL	ARRIVEE	

LE 22 KMS

DEPART FOIRAIL			
Chemin communal			
Direction TRINITAT	D 165 - D 565		
Avant carrefour trinitat de suite à gauche			
Chemin communal			
Les ISSENDOUS			
Chemin communal			
À Droite	D -65		
LA TRINITAT	D 565		
VILLAGE			
AU RTOUR			
VERS LACALM	D 565 - D 165		
LACALM FOIRAIL	ARRIVEE	22 KMS	



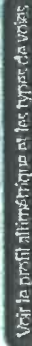


ECHAPPEE VERTE 2026 PARCOURS CYCLOTOURISTES DE 44 KMS
LISTE DES VOIES EMPRUNTEES DEPUIS ST URCIZE

DEPART MARCHÉ	DOMINICAL		
Chemin communal	À GAUCHE		
STATION SKI	D 13		
BURON PASde MATHIEU	D 13		
CARREFOUR	D 15		
LA « MATTE »	D 215 6D 665		
CARREFOUR	D 565		
LA TRINITAT	D 565		

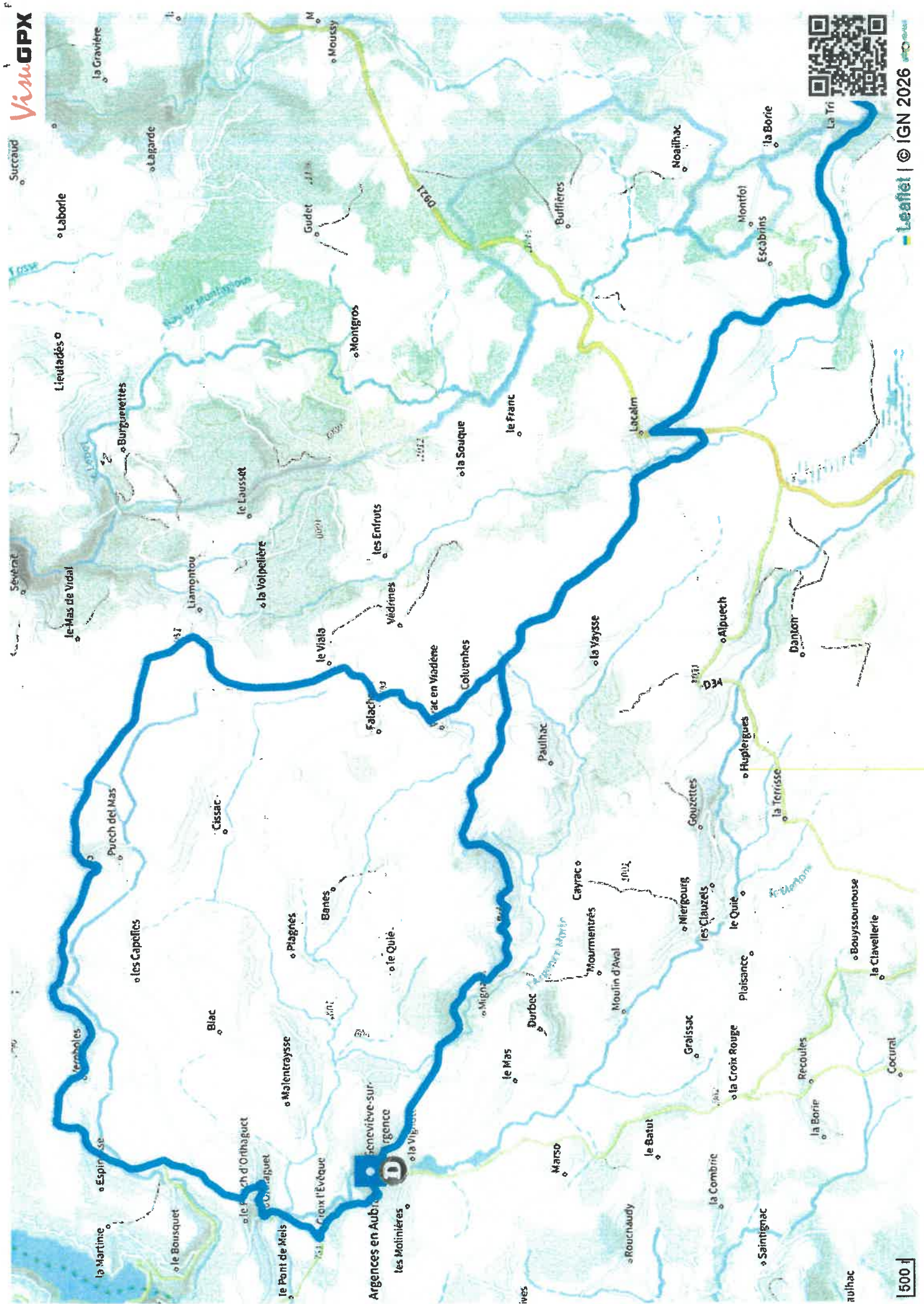
RETOUR ST URCIZE			
Chemin communal	LES ISSENDIOUS		
CARREFOUR	D 65		
AU carrefour	D 65		
REQUISTAT	D 565		
PENAVEYRE	Chemin Communal		
A droite	Chemin Communal		
MONTELMAS	À Gauche		
St urcize D 65	ARRIVEE MARCHÉ	44 KMS	





ECHAPPEE VERTE 2026 PARCOURS CYCLOTOURISTES DE 52 KMS
LISTE DES VOIES EMPRUNTEES DEPUIS SAINTE GENEVIEVE SUR ARGENCE

DEPART CAMBON	GYMNASE		
ORLHAGUET	D 537		
VERNHOLLES	D 98		
CANTOINET	D 98		
CANTOIN	D 98		
LIAMONTOU	D 593		
VITRAC	D 593		
LACALM	D 78		
CARREFOUR STOP	D 921		
TRINITAT	D 165-D 565		
VILLAGE	Repas / animations		
ET RETOUR VIA			
LACALM	RD 921	TRAVERSEE	
BRENAC	D 78		
STE GENEVIEVE	D 78		
GYMNASE	ARRIVEE		52 KMS

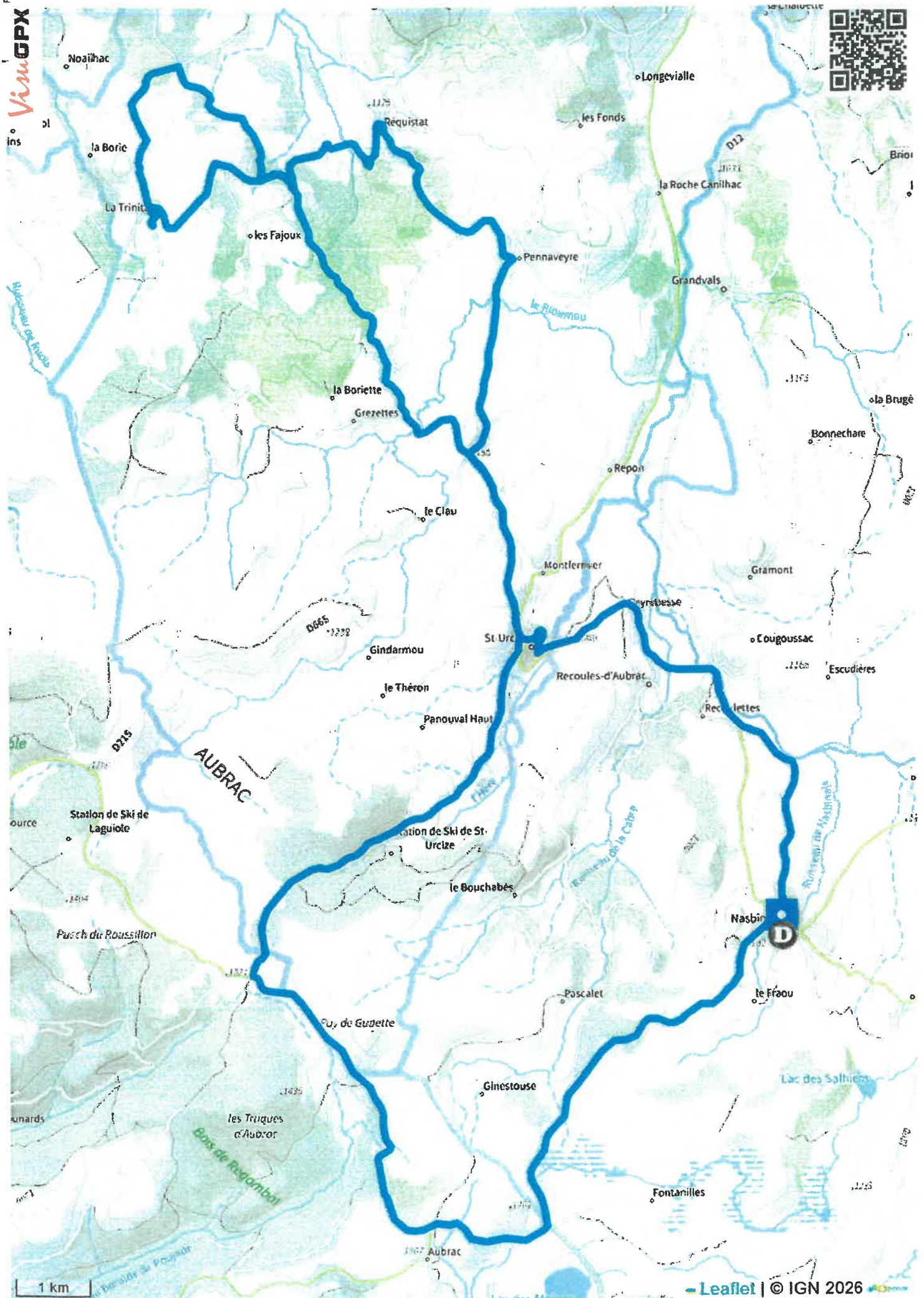


OpenRunner  @IGN France  ign.fr 

ECHAPPEE VERTE 2026 PARCOURS CYCLOTOURISTES DE 54 KMS
LISTE DES VOIES EMPRUNTEES DEPUIS NASBINALS

DEPART FOIRAIL			
ABBATIALE	R 987		
FER A CHEVAL	D 987	RAVITAILLEMENT	115 KMS
AUBRAC	D 15		
CARREFOUR	D 15		
ST URCIZE	D 13 - D 65		
LA TRINITAT	D 565		

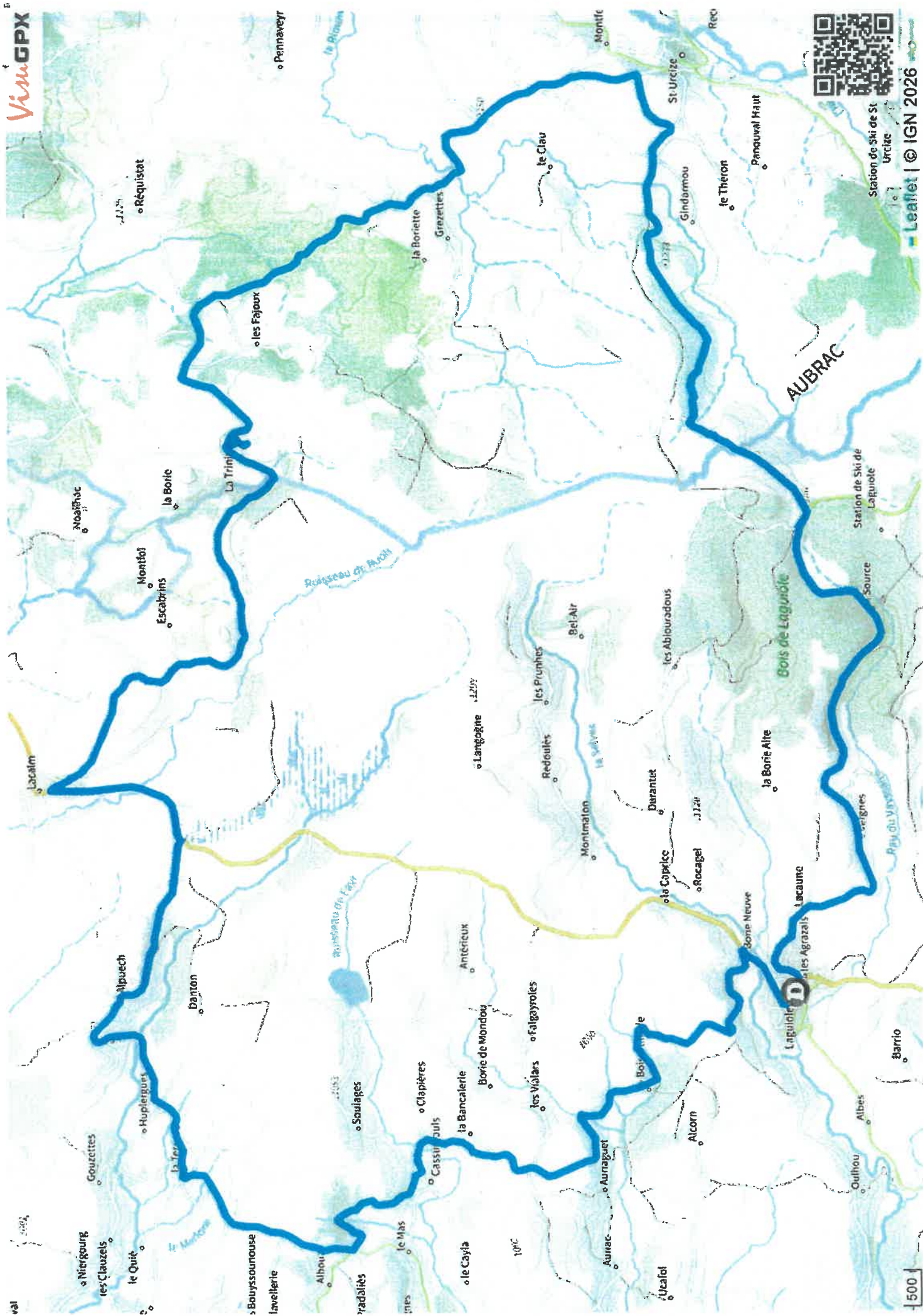
RETOUR ST URCIZE			
Chemin communal	LES ISSENDIOUS		
CARREFOUR	D 65		
AU carrefour	D 65		
REQUISTAT	D 565		
PENAVEYRE	Chemin Communal		
A droite	Chemin Communal		
MONTELMAS	À Gauche		
St urcize D 65	ARRIVEE MARCHE	54 KMS	



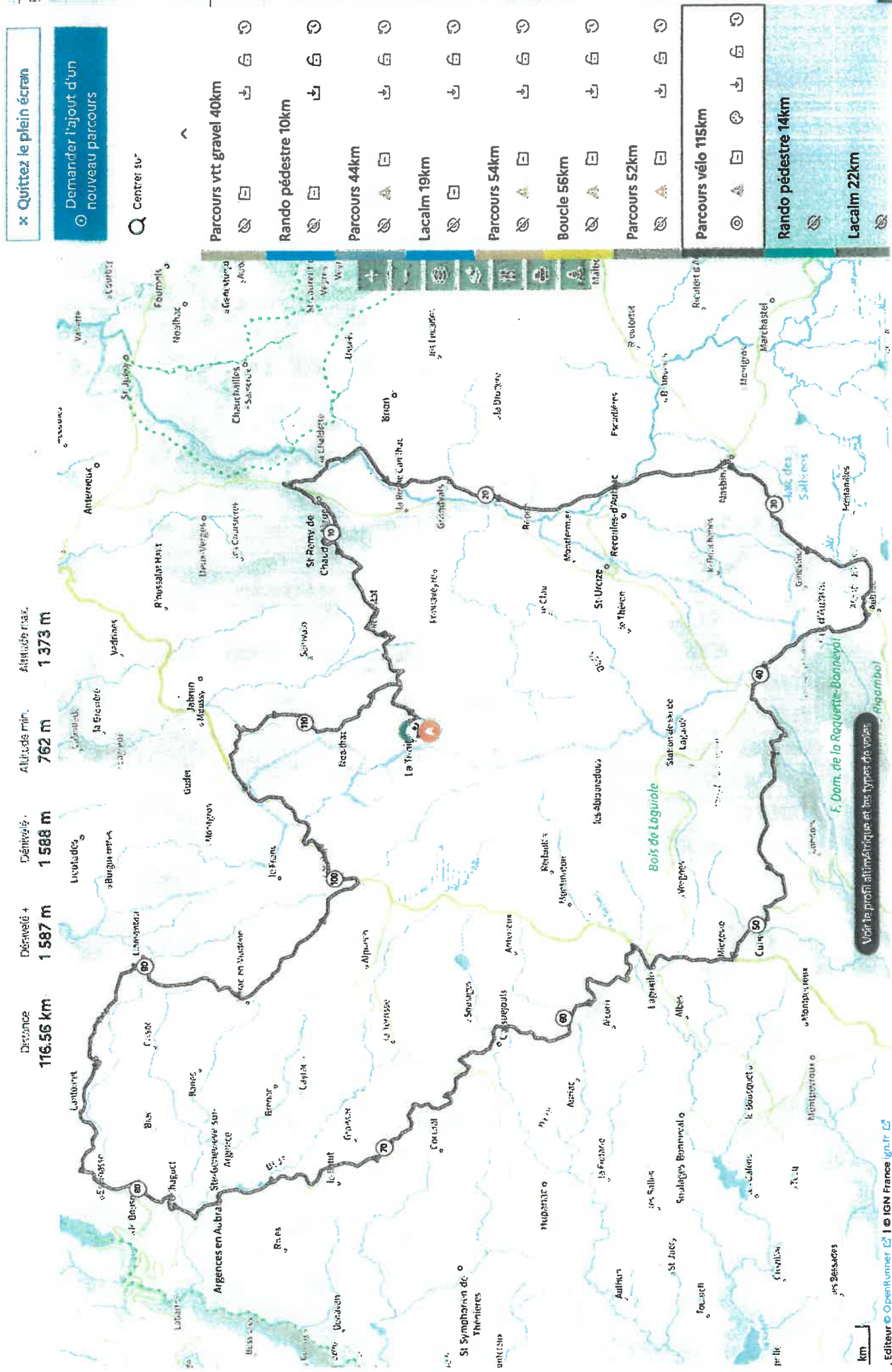
[ailet, Editeur](#) [OpenRunner](#) | [IGN France](#) [ign.fr](#) [eace](#)

ECHAPPEE VERTE 2026 PARCOURS CYCLOTOURISME DE 56 kms DEPUIS LAGUIOLE

DEPART TAUREAU	D 921		
CARREFOUR VERS CASSUEJOULS	D 900		
LA TERRISSE	D 34		
ALPUECH	D 34		
CARREFOUR VERS LACALM	D 921		
CARREFOUR VERS LA TRINITAT D 165	D 165		
LA TRINITAT	D 565		
CARREFOUR VERS ST URCIZE	D 65		
CARREFOUR VERS LA MATTE	D 665 PUIS 215		
CARREFOUR VERS LAGUIOLE	D 15		
ARRIVEE TAUREAU	D 921	56 KMS	



Station de Ski de St Urcize



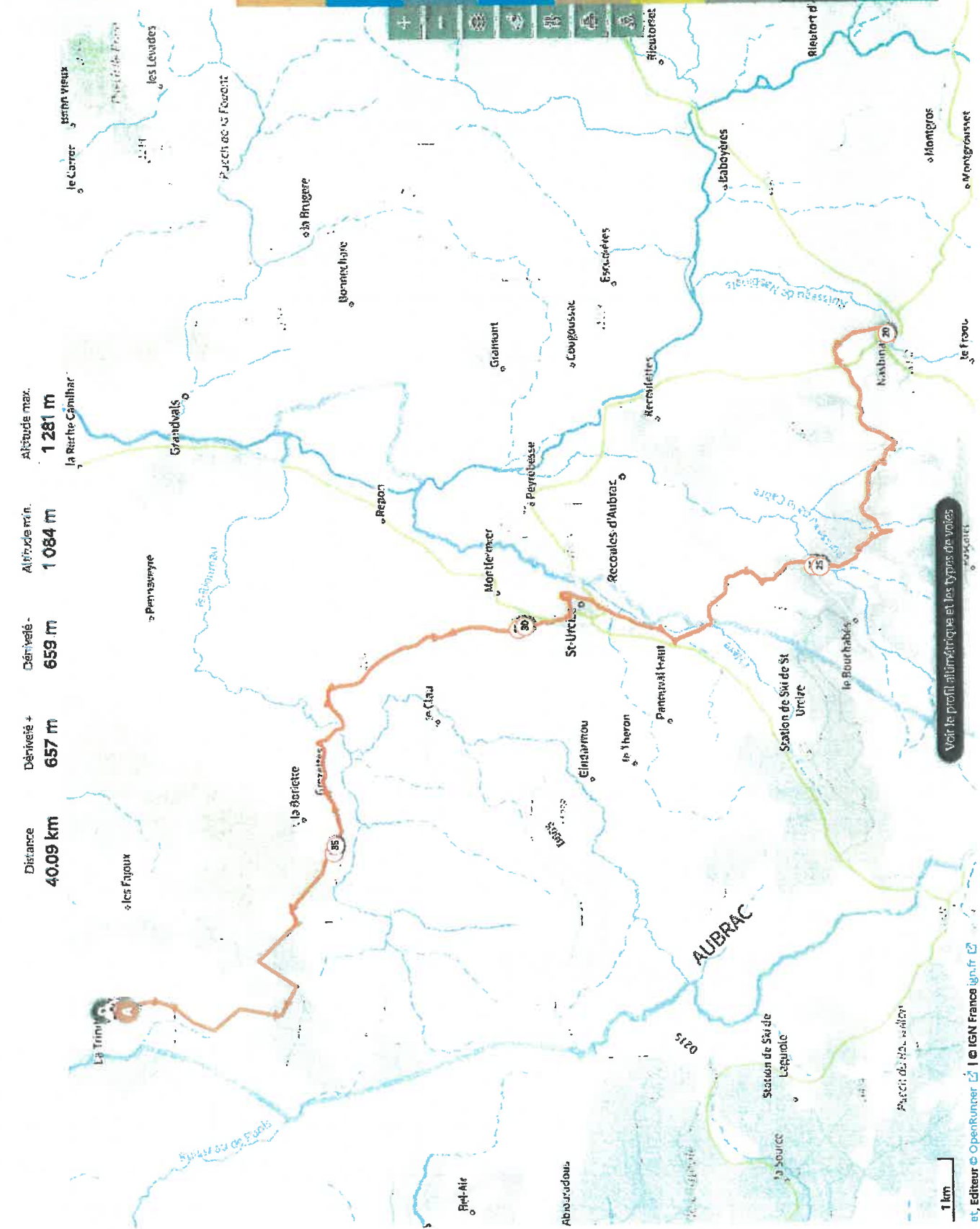
ECHAPPEE VERTE 2026 PARCOURS CYCLOTOURISTES DE 60 KMS
LISTE DES VOIES EMPRUNTEES DEPUIS LA TRINITAT

TRINITAT CRF BAS	D 565	DEPART	
CARREFOUR	D 65	200m à gauche	
REQUISTAT	D 565		
ST REMY CH AIGUES	D 565		
CRFvers CH AIGUES	D 13		11 KMS 790
VERS LA CHALDETTE	D 613		
GRANVALS	D 12		
PT DU GOURNIER	D 12		
NASBINALS	D 987	À droite aubrac	28 KMS
ST FER A CHEVAL	D 987	1er RAVITAILLEMENT	31 KMS 9h30
AUBRAC	D 15	Vers laguiole	35 KMS
VERS CURIERES	D 164		40 KMS
CURIERES	D 900	Brasserie cantou	50 KMS
CRF vers LAGUIOLE	D 921	Traverssée laguiole	
CRF vers LACALM	D 921	STOP	
Vers CASSUEJOULS	D 900	2ème RAVITAILLEMNT	62Kms 11h45
CROIX ROUGE	D 900		
STE GENEVIEVE/ARG	D 900		76 KMS
Vers ORLHAGUET	D 900 puis D 537		
VERHGNOLLES	D 98		
CANTOIN	D 98		86 KMS
Vers LIAMONTOU	D 49		
Vers VITRAC	D 593		89 KMS
Vers LACALM	D 78		
CRL LACALM	D 921	3ème RAVITAILLEMNT	92 KMS . 14h15
Vers LA MOULETTE	D 865		100 KMS
Épingle TOULARIC	D 65		105 KMS
CRF Vers TRINITAT	D 65		
		Vers LA TRINITAT	
LA TRINITAT EGLISE	D 565	ARRIVEE	116 KMS



RESUME DES VOIES EMPRUNTEES POUR LES CIRCUITS DE L'ECCHAPPEE VERTE EN AUBRAC DU 12 JUILLET 2026

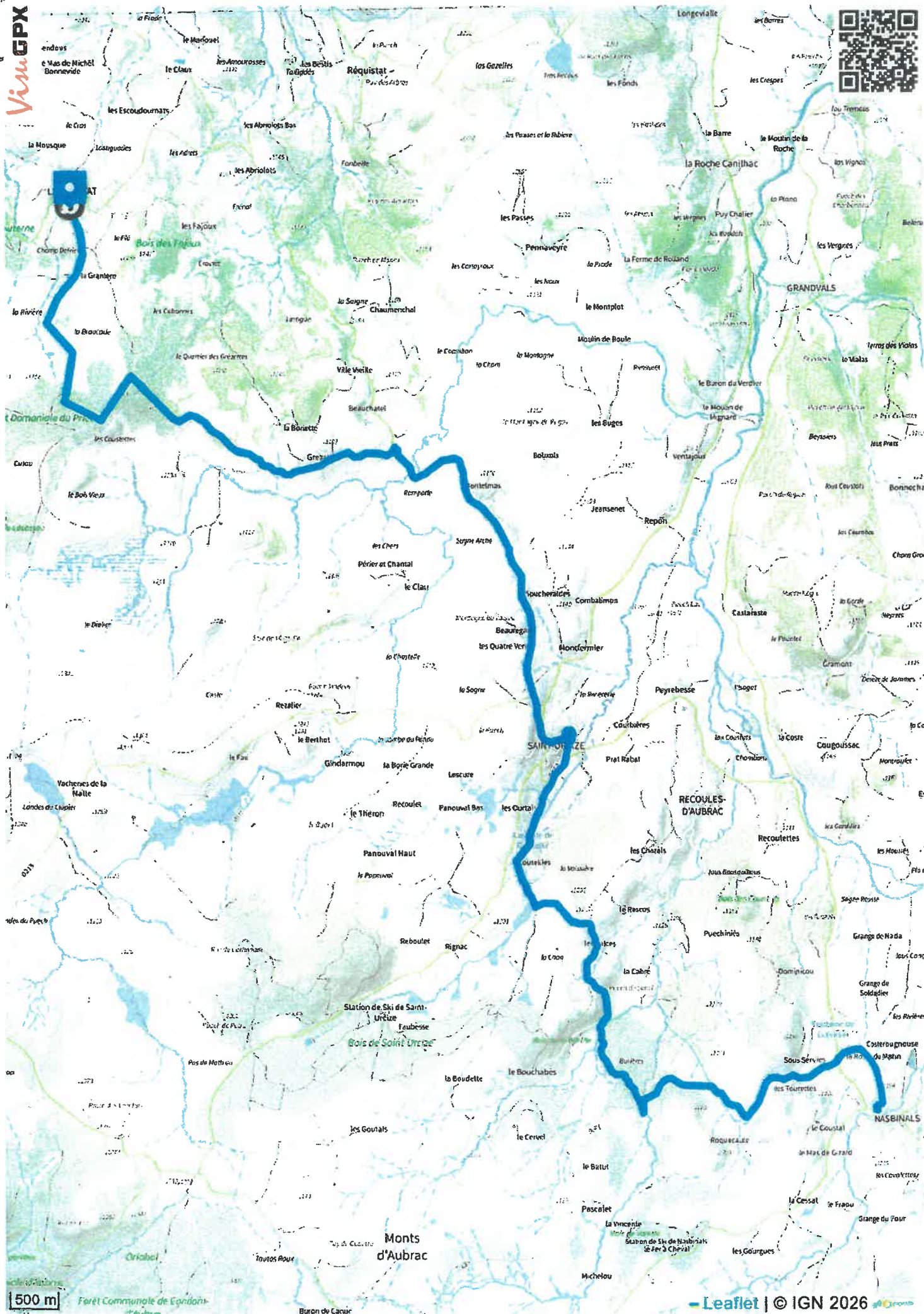
LACALM Aller / Retour 14 KMS	LACALM Boucle 22 KMS	ST URCIZE Boucle 44 KMS	STE GENEVIEVE Boucle 52 KMS	NASBINALS Boucle 54 KMS	LAGUIOLE Boucle 56 KMS	LA TRINITAT Boucle 116 KMS	VTT/GRAVEL 45 KMS A / R TRINI / NASBI
D 165	Ch Com estrade	D 13	D 537	D 987	D 921	D 565	D 813 départ StU
D 565	D 165	D 15	D 98	D 15	D 900	D 65	TOUS TERRAINS
Trinitat Retour	D 565	D 215	D 593	D 13	D 34	D 565	NASBINALS
D 565	Ch Com issendous	D 665	D 78 Traver D 921	D 65	RD 921	D 13	D 987
D 165	D 65	D 65	D 165	Trinitat Retour	Traversée Lavoir	D 613	D 12
LACALM	D 565	D 565	D 565	Ch issendous	D 165	D 12	TOUS TERRAINS
	Trinitat Retour	Trinitat Retour	Trinitat Retour	D 65	D 565	D 987	retour
	D 565	Ch Cm issendous	D 565	D 565	D 565	D 15	LA TRINITAT
	D 165	D 65	D 125 Attention !	CH PENAVEYRE	D 65	D 164	
	LACALM	D 565	Traversée D 921	ChMONTELMAS	D 13	D 900	
		Ch C penaveyre	D 78	D 65	D 665	D 921	
		Ch C montelmas	D 78 Mas Hermet	D 813	D 215	D 900	
		D 65	D 78 Brenac	D 112	D 15	D 537	
		St URCIZE	Ste GENEVIEVE/A	D 12	RD 921	D 98	
				CH ROSEE MATIN	LAGUIOLE	D 49	
				D 987		D 593	
				NASBINALS		D 78	
						D 921	
						D 865	
						D 65	
						D 565	
						LA TRINITAT	



- ✖ Quittez le plein écran
- 📍 Demander l'ajout d'un nouveau parcours
- 🔍 Centrer sur

Liste des parcours :

Parcours vtt gravel 40km	
📍	📍
📍	📍
📍	📍
📍	📍
📍	📍
📍	📍
📍	📍
📍	📍
📍	📍
📍	📍
📍	📍
📍	📍





Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron
Rue de la sauvegarde - CS53121 - 12031 Rodez Cedex 9
Tél : 05 65 77 12 08
E-Mail : ud12@sdis12.fr
Agrément départemental de sécurité civile
(Arrêté n°12-2022-03-09-00001 du 09 mars 2022)

Attestation de présence de secouristes

Je soussigné, LTN Patrice JOUET, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron, certifie que l' :

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE L'AVEYRON

assure le dispositif de premiers secours :

L'échappée verte

organisé par : Les Amis du PNR de l'Aubrac

En date du Dimanche 12 Juillet 2026

**PO : David CHASSANG
Responsable DPS UDSP12**



Nous soussigné AIAC Courtage, société de courtage d'assurances dont le siège social est situé 14 rue de Clichy – 75009 Paris, certifions que la Fédération française de Cyclotourisme, 12 rue Louis Bertrand, 94200 Ivry-sur-Seine, a souscrit par notre intermédiaire tant pour son compte que pour celui de :

NOM du CLUB ou COMITÉ : CODEP AVEYRON

N° Fédéral : 012

**Adresse du siège social : 3 RUE DES ECOLES
CZ M JEAN PIERRE VAUR
12800 NAUCELLE**

le contrat d'assurance n° 001051968T auprès de la compagnie d'assurances AREAS.

Cette police garantit :

- La responsabilité civile générale du Club
- L'occupation temporaire de locaux (maximum 21 jours consécutifs)
- La responsabilité civile personnelle des dirigeants (Président, secrétaire, trésorier.)

Cette police couvre également l'ensemble des licenciés de la Fédération française de cyclotourisme et des non licenciés inscrits à la manifestation ci-dessous (incluant la pratique de la randonnée pédestre), conformément aux dispositions prévues par l'article L321-1 du Code du sport, relatif à l'organisation et la promotion des activités sportives.

Pour l'option demandée suivante :

- **Assurance Option B**, pour un montant de 0.00 Euros demandée le 10/04/2026.

Pour la manifestation : **L'ECHAPPEE VERTE EN AUBRAC** du 12/07/2026, pour 1000 participants estimés.

Attestation d'assurance Responsabilité Civile

Montant des garanties :

Nature des garanties civiles de Responsabilité Civile	Montant des garanties	Franchise
• Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus sans pouvoir dépasser pour les dommages ci-après :	20 000 000€ par sinistre et par année d'assurance	Néant
• Dommages corporels aux préposés en cas de faute inexcusable de l'employeur	3 500 000€ par sinistre et par année d'assurance	Néant
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000€ par sinistre et par année d'assurance	80€
• Dommages subis par les biens meubles confiés, y compris les biens loués ou empruntés pour une durée n'excédant pas 21 j consécutifs	30 000€ par sinistre	80€
• Dommages aux biens immeubles loués ou empruntés pour une durée n'excédant pas 21 jours consécutifs	3 000 000€ par sinistre	Néant
• Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus résultants d'une atteinte à l'environnement accidentelle	1 500 000€ par sinistre et par année d'assurance	80€
• Responsabilité administrative y compris la Responsabilité Civile pour défaut d'information selon l'article L321-4 du Code du sport	2 000 000€ par sinistre et par année d'assurance	Néant
• Responsabilité Civile des médecins et personnels médicaux salariés ou bénévoles	8 000 000€ par sinistre, 15 000 000€ par année d'assurance	Néant
• Responsabilité Civile des mandataires sociaux de la Fédération	750 000€ par sinistre et par année d'assurance	Néant
• Responsabilité Civile des mandataires sociaux des Structures et Clubs	150 000€ par sinistre et par année d'assurance	Néant
• Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus survenus aux États-Unis d'Amérique ou Canada	5 000 000€ par sinistre et par année d'assurance	Néant
• Défense pénale et recours	30 000€ par sinistre	Néant

Garanties accordées dans le cadre des Options A, B ou B+ :

- Les personnes non licenciées sont couvertes dans le cadre de ces options par la Formule Mini Braquet soit uniquement en responsabilité civile et défense pénale et recours à la suite d'accident.

Il est précisé que la qualité d'assuré est étendue à L'Etat ou aux collectivités publiques dans le cadre de conventions passée avec l'organisateur de la manifestation assurée.

Nous garantissons les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que l'organisateur peut encourir en raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non causés à autrui par les fonctionnaires, agents, militaires et les biens mis à disposition dans le cadre de convention passée pour l'organisation de la manifestation assurée. Nous garantissons également les dommages subis par ces personnes ou ces biens mis à disposition de l'organisateur de la manifestation assurée par l'Etat ou les collectivités publiques.

Nous attestons que notre contrat d'assurance respecte le code du sport et notamment l'article A331-25 du code du sport qui stipule que le montant minimum des garanties d'assurances prévues à l'article R33-14 du code du sport est fixé :

- Pour la réparation des dommages corporels à 6 100 000 euros par sinistre
- Pour la réparation des dommages matériels à 15 000 euros par sinistre.

Notre contrat prévoit pour ces postes une indemnisation des dommages corporels jusqu'à 20 000 000 euros et matériels à 3 000 000 euros.

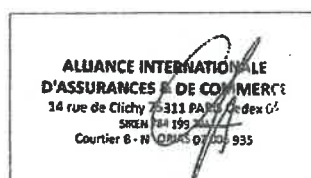
La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2026 au 29/02/2027 inclus sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à Paris le 10/04/2026

Par délégation de l'assureur.





> Pour tout renseignement

05 49 32 34 96

Du lundi au jeudi de 08h30 à 18h00

Le vendredi de 08h30 à 17h00

asa@smacl.fr

MONSIEUR ROUQUETTE MICHEL
M MICHEL ROUQUETTE
1 MAIRIE DE LACALM
12210 ARGENCES EN AUBRAC

Nos références à rappeler : 271796/F
ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL DE L'aubra
Dossier suivi par : Manon BOUTREA-GAUTHIER

Objet : attestation d'assurance

Niort, le 08 avril 2026

Monsieur le Président,

Pour faire suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous adresser le(s) document(s) cité(s) en objet.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations distinguées.

Pour SMACL Assurances,

Manon BOUTREA-GAUTHIER



> Pour tout renseignement

05 49 32 34 96

Du lundi au jeudi de 08h30 à 18h00

Le vendredi de 08h30 à 17h00

asa@smacl.fr

MONSIEUR LE PRÉSIDENT
ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATUREL R
1 MAIRIE DE LACALM
12210 ARGENCES EN AUBRAC

Attestation d'assurance Responsabilité événement sportif sans véhicule

Période du 01/01/2026 au 31/12/2026

> **Assuré** : 271796/F - ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATUREL R 1 MAIRIE DE LACALM 12210 ARGENCES EN AUBRAC

Au titre du contrat Multirisque Association N° C2023-18598, SMACL Assurances certifie garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité encourue par l'assuré du fait de l'organisation de l'activité ou de l'événement suivant :

Organisation d'une déambulation douce à pied et à vélo le 12 Juillet 2026 à 12210 ARGENCES EN AUBRAC

La garantie a pour objet de satisfaire à l'obligation d'assurance édictée par les articles : L. 321-1 ; L. 321-3-1 ; R. 331-14 ; D. 331-5 ; A. 331-25 et D. 321-4 du Code du sport.

> Montant des garanties

Les garanties s'exercent tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels) à concurrence de **8 000 000 €** par sinistre sans pouvoir excéder les sous-limitations prévues au contrat et notamment :

Garanties	Montants
Responsabilité civile générale y compris intoxication alimentaire	8 000 000 € sous réserve des sous limitations suivantes
Dont :	
Dommages corporels	8 000 000 €
Dommages matériels et immatériels consécutifs à un dommage matériel	3 000 000 €
Défense pénale et recours	16 000 €

Pour rappel, la présente attestation ne peut engager SMACL Assurances au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. Elle ne saurait présenter un caractère exhaustif.

Niort, le 8 avril 2026
Pour SMACL Assurances,

Le Directeur Général
Patrick BLANCHARD



1210-144-8-27165-8-5

> Pour tout renseignement
05 49 32 34 98
Du lundi au jeudi de 09h30 à 19h00
Le vendredi de 09h30 à 17h00
aee@smacl.fr

MONSIEUR ROUQUETTE MICHEL
M MICHEL ROUQUETTE
1 MAIRIE DE LACALM
12210 ARGENCES EN AUBRAC

Attestation d'assurance
Responsabilité générale

Période du 01/01/2026 au 31/12/2026

> Assuré : 271766/F - ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATUREL R 1 MAIRIE DE LACALM 12210 ARGENCES EN AUBRAC

Au titre du contrat Multirisque Association N° C2023-18598, SMACL Assurances certifie garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité encourue par l'assuré du fait de ses activités. Cette assurance s'applique tant à l'égard des tiers en général qu'envers les propriétaires des locaux utilisés occasionnellement, pour les dommages d'incendie, d'explosion, de dégâts des eaux et de bris de glace.

> Montant des garanties

Les garanties s'exercent tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels) à concurrence de 8 000 000 € par sinistre sans pouvoir excéder les sous-limitations prévues au contrat et notamment :

Garanties	Montants	
	Responsabilité civile générale y compris intoxication alimentaire	sous réserve des sous-limitations suivantes
Dont :		8 000 000 €
Dommages corporels		8 000 000 €
Dommages matériels et immatériels consécutifs à un dommage matériel		3 000 000 €
Atteinte accidentelle à l'environnement		1 500 000 €
Préjudice écologique et frais de prévention et de réparation des dommages environnementaux		150 000 €
Dommages aux biens confiés, loués et empruntés		5 000 €
Locaux occasionnels d'activité : incendie, explosion, dégat des eaux, bris de glace		1 000 000 €
Responsabilité personnelle des dirigeants		350 000 €
Vestiaire organisé		2 000 €
Défense pénale et recours		18 000 €



SMACL Assurances SA - SA au capital de 100 000 000 € euros, certifiée régulière par le Comité des assurances, RCS Mont-N°55 817 294, 191, avenue Schneider-Alainville, CS 20000, 79031 NORT GEDON 5, agissant en qualité d'assureur.
SMACL Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations libres enregistrée sous le Code des assurances, RCS Mont-N°55 817 294, 191, avenue Schneider-Alainville, CS 20000, 79031 NORT GEDON 5, agissant en qualité d'assureur.
Pour plus de détails, veuillez consulter le prospectus d'assurance.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE L'ORGANISATEUR

Je soussigné (prénom, nom et qualité) : ROUQUETTE Michel
organisateur et responsable de la manifestation Échappe vite 2026 organisée le
12/07/26 et déposée sur le site declaration-manifestations.gouv.fr, certifie l'exactitude des
renseignements concernant cette épreuve.

Je reconnais être débiteur envers l'État et les collectivités territoriales des redevances
représentatives du coût de la mise en place du service d'ordre particulier nécessaire pour assurer la
sécurité des spectateurs et de la circulation lors du déroulement de la manifestation ainsi que, le cas
échéant, de sa préparation.

Je m'engage à prendre à ma charge, le cas échéant, les frais du service d'ordre exceptionnel mis en
place à l'occasion de l'épreuve, ainsi que les frais de secours nécessités par celle-ci, et d'assurer la
réparation des dommages, dégradations, modifications de toute nature de la voie publique ou de ses
dépendances imputables aux concurrents, à moi-même ou à mes préposés.

J'atteste avoir effectué les demandes d'arrêtés de circulation et de stationnement auprès des maires
des communes traversées, ainsi que du Conseil départemental, et je m'engage à produire les arrêtés
fixant le régime de passage de la course sur leur territoire.

Je prends l'engagement de fournir une attestation de police d'assurance couvrant ma responsabilité
civile, celle des participants à la manifestation et de toute personne nommément désignée par
l'organisateur qui prête son concours à l'organisation de celle-ci. Cette attestation de police
d'assurance doit être présentée à l'autorité administrative au plus tard six jours francs avant le début
de la manifestation. (article A. 331-2 du code du sport).

J'atteste avoir pris connaissance des règles techniques de sécurité de la Fédération délégataire
concernée afin d'adapter le dispositif de secours et de sécurité à la manifestation que je déclare.

Je m'engage, le cas échéant, à communiquer à la préfecture, les attestations signées relatives à la
présence d'une ambulance et d'un médecin ou de tout dispositif de secours.

J'atteste que les signaleurs engagés pour la surveillance des points sensibles de la course sont
majeurs, titulaires d'un permis de conduire en cours de validité le jour de la manifestation et
répondent aux critères exigés par la circulaire interministérielle portant simplification réglementaire
des épreuves sportives et clarification des conditions d'indemnisation des services d'ordre.

Je m'engage à m'assurer que les participants sont reconnus aptes physiquement et que les mineurs
sont, en outre, munis d'une autorisation écrite des parents ou des tuteurs légaux, ou d'une licence
sportive.

Je m'engage à annuler la manifestation en cas de conditions météorologiques défavorables.

fait à Milly, le 7 avril 2026

Signature





Évènement VTT

VOUS AVEZ DIT MAXI-VERTE ?

La « Maxi-Verte » est l'évènement national VTT de la Fédération. Un grand rassemblement sur quatre jours de vététistes venus de toute la France et de l'étranger, pour partager ensemble leur passion. Mais c'est aussi un rendez-vous majeur qui permet de mettre en lumière une terre de VTT et le dynamisme d'une région.

La Maxi-Verte est la grande fête du VTT organisée tous les ans par la Fédération française de cyclotourisme. Elle invite tous les vététistes à découvrir une région différente de France, le week-end de l'Ascension.

Un label, gage de qualité et d'excellence de l'organisation

Le label « Maxi-Verte » est bien plus qu'une simple distinction. Il représente un gage de qualité et d'excellence dans l'organisation. Il est attribué à des événements qui

répondent à des critères stricts en termes de sécurité, d'encadrement et de parcours.

De la convivialité avant tout

Une « Maxi-Verte » se distingue également par son ambiance conviviale. Les bénévoles jouent un rôle crucial en accueillant les participants. Les organisateurs s'engagent également à minimiser l'impact environnemental de l'évènement. Cela inclut la gestion des déchets et la préservation des sentiers.

» QUELQUES CONSEILS D'ANCIENS ORGANISATEURS

- **Bien anticiper sa capacité d'accueil** avec les emplacements camping-car, branchements électriques, etc.
- **Concevoir des parcours pour différents niveaux** de pratique qui passent par des lieux touristiques de la région. On fait du VTT mais aussi du tourisme.
- **Prendre contact avec les clubs locaux** pour réunir un maximum de bénévoles sur les quatre jours.
- **Organisation et planning** sont essentiels notamment pour les intervenants et exposants du « Maxi-Village ».



